Rapport de gestion 2025

Commune de Le Vaud

Administration générale

10	**Autorités**
Conseil	La Municipalité relève la qualité du climat qui prévaut lors des séances du Conseil ainsi que le sérieux des débats menés en son sein.
	Introduction du dépouillement électronique pour les votations
Commissions	Les relations avec les différentes Commissions sont constructives et appréciées, la qualité et la contribution des rapports aux projets est à relever.
	La Municipalité constate une attente croissante de participation à l'élaboration des projets, ce qui appelle une clarification des rôles et compétences respectifs de chacun en début de prochaine législature. Cette mise au point devra permettre de prévenir les frustrations et de maintenir un dialogue institutionnel clair et sans ambiguïté.
Bureau du Conseil	Le Bureau du Conseil relève l'excellente collaboration avec l'administration, notamment depuis la stabilisation du poste de secrétaire municipale, ainsi qu'avec la Municipalité.
	Le taux d'absentéisme des conseillers lors des séances du Conseil, de même que la difficulté croissante à composer les commissions nécessaires au traitement des différents préavis municipaux, demeurent problématiques.
	La bonne tenue des dossiers a été relevée par le préfet lors de sa visite annuelle.
Municipalité	L'année 2025 a permis à la Municipalité de trouver une stabilité dans sa composition, aucun changement d'effectif n'étant intervenu durant l'exercice.
	Malgré des niveaux d'engagement et de suivi de dossiers variables entre ses membres, la Municipalité relève l'ambiance constructive qui a prévalu en son sein.
	En raison de la réorganisation en cours de l'administration et du fonctionnement transitoire mis en place durant le premier semestre, l'implication de la Municipalité dans les tâches opérationnelles est demeurée importante. Cette période de remplacement a nécessité un accompagnement accru, avant la stabilisation des postes intervenue entre les mois de juin et d'août.
	L'organisation du secrétariat municipal constitue, à cet égard, l'aboutissement recherché depuis plusieurs années. Elle permet d'ancrer plus durablement les méthodes mises en place et le fonctionnement institutionnel de la Municipalité. La consolidation restant à effectuer.
	L'implémentation d'un programme structuré des séances municipales, désormais maîtrisé par le secrétariat, marque une étape importante dans l'organisation du travail. Les séances ont ainsi atteint un degré de maturité supérieur, avec un suivi plus précis des sujets traités, des décisions prises, des suspens et des répondants à impliquer.
Comm. de recours	Rien à signaler
Préavis déposés	24/2025 Modification du nombre de conseillers communaux
	25/2025 Demande de crédit complémentaire au préavis n°7/2012 « Crédit d'étude pour la réfection de la traversée du village ».
	26/2025 Modification de l'échelle des salaires bruts du règlement du personnel communal.
	27/2025 Comptes communaux 2024.
	28/2025 Arrêté d'imposition 2026.
	29/2025 Demande de crédit de réalisation pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des Cimes.

30/2025 Levée des oppositions concernant la réalisation du trottoir sur la partie Est du chemin des Curtils.

31/2025 Règlement sur la protection du patrimoine arboré.

32/2025 Demande de crédit pour la mise à niveau de l'éclairage public.

33/2025 Règlement concernant les émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions.

34/2025 Budget 2026.

35/2025 Reconduction du Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyonnaise (DISREN).

36/2025 Demande de crédit réalisation - 1ère phase de mise à niveau de l'adduction d'eau potable.

37/2025 Indemnisations des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031.

110 Administration

Consid. générales

Le diagnostic organisationnel mené en 2024 avait confirmé la nécessité d'un renforcement structurel de l'administration communale. L'année 2025 a permis de concrétiser cette évolution, après plusieurs années durant lesquelles les ressources disponibles ne correspondaient pas aux exigences d'une commune de la taille et de la complexité de Le Vaud. Cette mise à niveau relève d'une nécessité institutionnelle et répond à l'augmentation des exigences légales, techniques, administratives et citoyennes auxquelles une commune doit aujourd'hui faire face.

La création d'un poste dédié à la police des constructions, ainsi que d'un poste d'adjoint au greffe ont constitué une étape déterminante. Ces renforcements permettent d'absorber une partie importante de la charge opérationnelle. Ils contribuent également à une meilleure répartition des responsabilités, à un suivi plus rigoureux des dossiers et à une professionnalisation progressive du fonctionnement administratif.

Le premier semestre est demeuré marqué par une organisation transitoire, nécessitant encore une forte implication de la Municipalité. Le second semestre, avec la stabilisation des nouveaux postes, a permis d'atteindre un niveau de fonctionnement nettement plus conforme aux besoins identifiés depuis plusieurs années. Après six mois, les premiers effets sont très positifs : meilleure fluidité interne, capacité accrue de traitement, clarification des rôles et amélioration des conditions nécessaires à un service de qualité à la population.

Cette évolution ne constitue pas un aboutissement définitif, mais elle marque une étape majeure dans la consolidation de l'administration communale. Elle permet à la Municipalité de retrouver progressivement sa fonction première de conduite, de pilotage et de décision, en s'appuyant sur une administration mieux structurée et plus autonome.

Courriels

La Municipalité souhaite analyser la masse de courriels entrants et sortant de l'administration. Cette volonté a débuté en 2025.

	Courriels	
Service	Reçus	Envoyés
Greffe	14'002	4'584
Réservations et Adjoint	1'460	1'196
CH et Constructions	5'268	1'926
Bourse	3'910	764
Total	24'640	8'470

Greffe	Durant le premier semestre 2025, le greffe a continué de fonctionner dans un cadre transitoire, assuré par des remplaçants et par un appui opérationnel important de la Municipalité. Cette organisation a permis de maintenir les prestations essentielles à la population. À la suite d'un processus de recrutement approfondi, la Municipalité a pu stabiliser le poste de secrétaire municipale dès le mois de juin. Cette stabilisation constitue une étape déterminante dans le redressement de l'administration. Elle a permis de mettre en place l'organisation recherchée depuis plusieurs années, fondée sur une véritable direction administrative, un suivi rigoureux des dossiers et une systématisation progressive des processus internes. La qualité de cette intégration a rapidement permis de consolider le fonctionnement du greffe, de clarifier les responsabilités et d'ancrer les méthodes nécessaires à une administration professionnelle, lisible et mieux coordonnée.
Bourse	La Municipalité constate que le rôle de la bourse communale a fortement évolué. Historiquement centré sur la tenue comptable et le suivi courant des opérations, ce secteur est désormais appelé à répondre à des exigences plus larges, relevant davantage du pilotage financier, de la planification pluriannuelle, de l'analyse budgétaire et de l'anticipation des charges futures. Cette évolution, renforcée par le passage à MCH2, nécessite des compétences spécifiques qui ne sont aujourd'hui pas encore pleinement consolidées en interne. Dans ce contexte, la Municipalité entend poursuivre la professionnalisation de ce domaine, clarifier les attentes liées à la fonction et examiner les appuis nécessaires afin de garantir une gestion financière fiable, lisible et orientée vers les enjeux à moyen et long terme de la Commune.
Contrôle de l'Hab.	Le Vaud compte 1'387 habitants répartis en 534 ménages. Il y a eu 129 départs et 116 arrivées. La Commission de naturalisation a octroyé 20 préavis positif d'acquisition de bourgeoisie vaulie dans le cadre de demandes de naturalisation.
Police des constr.	La création d'un poste dédié à la police des constructions a répondu à une nécessité. Jusqu'ici, ce domaine était assumé conjointement par le secrétariat municipal et le Municipal en charge, dans un contexte marqué par une complexité croissante des dossiers et un volume devenu difficilement compatible avec les ressources disponibles. Cette situation a péjoré la qualité du suivi offert aux Vaulis. La reprise en main de ce secteur, accompagnée d'un encadrement plus rigoureux des procédures et d'une meilleure coordination avec les mandataires techniques, permet désormais de renforcer la sécurité administrative et juridique des dossiers, au bénéfice des requérants, même si ce cadre peut parfois être perçu comme plus exigeant. Le but est de les protéger contre des difficultés ultérieures, notamment lorsque les projets impliquent des intervenants externes ou des responsabilités appelées à évoluer après la réalisation des travaux. Ce poste étant nouvellement créé, la Municipalité devra désormais consolider des pratiques constantes, dans le respect du cadre légal applicable et de la marge d'appréciation limitée dont elle dispose.
Voirie	Engagement d'un nouvel apprenti, en préapprentissage du 1er mai au 31 juillet puis en apprentissage dès le 1er août 2025 au lieu d'une personne en reconversion professionnelle initialement envisagé.
Personnel	Le premier semestre 2025 a été marqué par une période de transition exigeante pour le personnel, liée aux remplacements et à la réorganisation administrative en cours. Cette phase a nécessité une adaptation importante des collaborateurs concernés. Le second semestre, marqué par l'arrivée de nouveaux collaborateurs et par la stabilisation de plusieurs postes clés, a permis de consolider le fonctionnement interne. La Municipalité relève une nette amélioration du climat de travail, une dynamique plus proactive et une meilleure lisibilité dans le suivi des tâches.

Les exigences en matière de professionnalisme, de responsabilités et de respect du cadre de fonctionnement ont été réaffirmées. La systématisation des tâches et la clarification des responsabilités entre collaborateurs se poursuivent, afin de renforcer l'autonomie de l'administration et de permettre à la Municipalité de s'appuyer davantage sur celle-ci dans le suivi opérationnel courant.

La gestion horaire, précédemment identifiée comme problématique, a été reprise par le secrétariat municipal et intégrée à son cahier des charges. Ce point peut désormais être considéré comme stabilisé.

La révision complète du règlement du personnel communal a par ailleurs été lancée.

État du personnel

État du personnel communal au 31 décembre 2025			
Secteur	Nb de personnes physiques	EPT par secteur	Apprentis, Stagiaires, Remplaçants
Administration	4	3,80	
Voirie	2	1,95	1 apprenti
Conciergerie	1	0,90	
Centre de tri	5	0,75	
Patrouilles	16	0,20	
Logements protégés	3	0,72	2 remplaçants
Crèche - UAPE - Cantine	31	13,85	15 remplaçants 3 apprentis 1 stagiaire
TOTAUX	62	22,2	Non-comptabilisés dans les EPT

0,05 EPT de la voirie est imputé au centre de tri.

Les trois secteurs que sont la crèche l'UAPE et la cantine se partagent un bon nombre de collaborateurs, il a donc été indiqué le total de ceux-ci dans le tableau d'état du personnel puis, ci-dessous, le nombre de postes effectif par secteur.

Secteur	Nb de postes	EPT	Apprentis, Stagiaires, Remplaçants
Cantine	6	1,05	4 remplaçants
Crèche	19	11,32	11 remplaçants 3 apprentis 1 stagiaire
UAPE	6	1,48	Non-comptabilisés dans les EPT

Entretiens annuels

En 2024, la Municipalité envisageait de mandater une entreprise externe pour la mise en place d'un nouveau processus d'entretien annuel. Le renforcement de l'administration a permis d'internaliser la conception et le déploiement de ce dispositif, tout en l'accompagnant d'une numérisation.

Ce premier exercice s'est révélé concluant et répond aux attentes fixées. Le dispositif devra désormais être affiné afin d'en renforcer l'efficacité, la lisibilité et la qualité du suivi dans la durée.

Salaire

Dans le cadre de la révision prévue du règlement du personnel communal, un projet de grille salariale a été initié.

Salubrité

Une visite de la commission de salubrité a eu lieu suivie d'une visite de contrôle de la bonne facture des travaux exigés.

Formations

La secrétaire municipale a suivi une formation sur les archives et compétences numériques.

La bourse poursuit sa formation MCH2.

Toute l'équipe du centre de tri a suivi une formation en déchets spéciaux.

Le responsable de la voirie a débuté le brevet fédéral en conciergerie.

Bulletin municipal	Les événements de 2025 n'ont pas permis la publication de bulletins municipaux. Une réflexion pour la suite doit être engagée.
Région de Nyon	Une étude visant à renforcer l'accès aux services et équipements de proximité dans les villages ruraux dont Le Vaud fait partie a été entamée. Le délégué municipal a participé aux séances du Conseil Intercommunal. Rapport de d'activité www.regiondenyon.ch
AdCV	Rapport de gestion www.adcv.ch
UCV	Rapport de gestion www.ucv.ch
140	**Service des intérêts généraux**
Délég. de comp.	Autorisation de plaider dans les affaires civiles et pénales : Usage de cette délégation dans le cadre de plusieurs litiges en lien avec la police des constructions et les baux agricoles.
GroupeIT	Adhésion au projet GroupeIT sans obligation pour la commune. Cette adhésion permet aux propriétaires désireux de mettre à niveaux leur systèmes énergétiques immobiliers de bénéficier d'un accompagnement.
DISREN	Le conseil a reconduction le Dispositif d'investissement solidaire de la région de Nyon pour une durée indéterminée. Les projets financés peuvent être consultés www.regiondenyon.ch
150	**Affaires culturelles**
Association vaulies	La Commune poursuit son soutien aux associations vaulies à but non lucratif œuvrant dans les domaines sportif ou culturel. Outre la mise à disposition gratuite des salles communales pour les manifestations publiques, elle prend également en charge, entre autres prestations, les démarches administratives liées aux autorisations, aux patentes et aux demandes POCAMA. Le délégué a participé à la rencontre annuelle des associations vaulies.
160	**Tourisme**
Sent. des 3 villages	Le sentier des 3 villages a été finalisé en tant que parcours. Les panneaux didactiques et signalétiques ainsi que des bancs ont été installés. Les installations sportives initialement prévues ont été mises en attente en raison d'une interprétation cantonale très restrictive du cadre légal applicable.
Sent. des 5 villages	Renommé Sentier des Patrimoines, le projet est géré par le parc Jura Vaudois (PNRJV). Région de Nyon a négocié les subsides et participe au financement. Le projet est actuellement bloqué au canton en raison d'une interprétation très restrictive du cadre légal applicable par ce dernier.
La Garenne	Le parc animalier a accueilli 53'000 visiteurs. La Garenne traverse toujours une phase difficile, avec une fréquentation inférieure d'environ 30 % au seuil nécessaire à sa stabilité financière. À la suite du décès du président du Conseil de fondation, une nouvelle présidence a été désignée et une restructuration du fonctionnement du parc a été engagée, en parallèle d'une recherche de fonds et du développement de nouveaux projets.
Station météo	Rien à signaler
190	**Service informatique**
Consid. générales	Notre prestataire continue à intervenir à hauteur de 40 % et a porté l'implémentation de nombreux outils informatiques utiles à la refonte du service administratif. Le renouvellement de l'équipe administrative, associé à l'amélioration des compétences numériques de celle-ci, renforce la capacité du service à planifier des projets dans ce secteur.

Mises à niveau	Refonte du site internet et des outils de communication. Lancement de l'application « CommuneApp » avec 379 utilisateurs au 31 décembre. Activation d'un système de réservation en ligne pour les salles communales permettant de réduire considérablement le temps de traitement des demandes. Implémentation de « eSéances » pour toutes les préparations et le traitement des sujets de séances Municipales.

Finances

200	**Comptabilité générale, contentieux**
Santé financière	Avec une marge d'autofinancement arrondie de CHF 633'000.- et un solde de fonctionnement arrondi de CHF 228'000.-, les comptes 2025 présentent un résultat positif. Celui-ci doit toutefois être nuancé, dès lors qu'il est largement influencé par une charge péréquative nettement plus favorable que lors de l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition, combinée à la diminution de la valeur du point se reflète dans les revenus fiscaux, en forte diminution par rapport à 2024. Les recettes fiscales dépendantes du taux d'imposition ont diminué de près de 700'000.- pour atteindre les 4'317'659.-. La Commune conserve une situation financière saine, mais une attention particulière doit être maintenue sur l'évolution des charges, des revenus fiscaux et de la capacité d'autofinancement selon les investissements voulus.
Dette	Notre dette brute se monte à CHF 6'908'000.-.
Budget	Création du budget 2026 en MCH2.
210	**Impôts**
Valeur du point	La valeur du point d'impôt a diminué de 7'415.- pour atteindre un montant arrondi de 67'674.-. Dans le nouveau système péréquatif, l'indicateur déterminant de capacité financière est le revenu fiscal standardisé. La notion de valeur du point d'impôt est donc appelée à disparaître. Le revenu fiscal standardisé de Le Vaud en 2025 est de 3'322.- alors que celui du canton est de 3'463.- d'où la forte baisse de la facture péréquative.
220	**Service financier**
Péréquation	Selon le projet de décompte final, le coût de la péréquation directe nette se monte à CHF 300'936.-. En diminution de CHF 900'161.-.

Domaines et bâtiments

310	**Terrains**
Héritage Christinet	Finalisation de l'acquisition des terrains agricoles de l'héritage Christinet.
Baux	Aucun accord n'ayant été trouvé concernant les conditions futures d'exploitation des terrains agricoles, propriétés de la commune, les baux ont été résiliés à leur échéance du 31 décembre 2027.
Biodiversité	Entretien de haies vives.
320	**Forêts**
Place Vy Noire	La Place Vy Noire a été remise à la forêt en lien avec la protection des eaux.
Visite annuelle	L'inspecteur forestier a effectué sa visite annuelle. Le sujet du dépérissement des forêts a été abordé.

Masterplan VTT	Le « Masterplan VTT » a été lancé en décembre 2025 par le PNRJV, avec la coordination technique de Région de Nyon. Son élaboration a été confiée à un bureau spécialisé. Le projet bénéficie d'un financement cantonal et fédéral à hauteur de 70 %, le solde étant pris en charge par Région de Nyon et le PNRJV.
Réserve forestière	Extension de l'îlot de sénescence des Illanches situé sur l'alpage au Pré-aux-Veaux.
AGFORS	Rapport de gestion groupement forestier www.agfors.ch Rapport de gestion forêts de Le Vaud www.levaud.ch
322	**Alpages**
Baux	Dans le cadre de la révision des baux des alpages, le ministère public a été saisi par la commission d'affermage. La municipalité a mandaté une étude d'avocats pour défendre les intérêts de la commune. La signature des baux a eu lieu de le 21 novembre 2025 pour une durée de 8 ans.
Visite des alpages	Les alpages de La Pouilleuse, Les Chenevières ainsi que la Perroudaz ont été visités avec Madame la Préfète, l'inspecteur forestier, le contrôleur des alpages, les amodiataires concernés et un membre de la municipalité.
350	**Bâtiments**
Administration	Rien à signaler.
Auberge	Suite à une défaillance du fourneau de la cuisine un remplacement a eu lieu. Reprise de la ventilation du four steamer suite à des problèmes récurrents de condensation finissant par percoler sur le piano de cuisine. Remplacement du moteur de la ventilation de la hotte principale de la cuisine et de la climatisation du garde-manger suite à une défaillance de ces objets.
Appart. Communal	Réfection de la salle de bain ainsi que du WC de l'appartement communal. Transformation de la baignoire en fin de vie en douche. Le loyer est resté inchangé à ce jour mais devra être réévalué.
Chalet du Sherif	Départ du locataire en septembre 2025. Visite du chalet pour déterminer les entretiens à réaliser. Début de l'étude préliminaire pour une rénovation globale.
Buv. stand de tir	Réparation du lave-vaisselle.
Installations	Des distributeurs de serviettes hygiéniques ont été installés dans les toilettes féminines des bâtiments communaux.
351	**Bâtiments scolaires Curtils**
Bâtiment	Installation de nouvelle borne WIFI pour augmenter le nombre de connexion possible dans la salle des combles, le hall et la salle de gymnastique. Une étude préliminaire a été réalisée pour déterminer les travaux de rénovation à effectuer et de possibles transformations.
Salle des combles	Traitement de la problématique des souris qui ont proliféré durant un temps dans cet espace.
UAPE	Installation de panneaux phoniques au plafond du local UAPE des Curtils.
Local pompiers	Entretien des joints de 2 portes de garage afin d'éviter la rentrée d'eau dans les locaux lors des fortes pluies.
352	**Bâtiment Christinet I**
Salle Mt-Blanc	Installation d'une nouvelle borne WIFI pour augmenter le nombre de connexion. Traitement des infiltrations d'eau sur la porte-fenêtre du balcon et reprise du doublage intérieur. Entretien des boiseries des avant-toits des balcons (salle Mont-Blanc et appartements).
Epicerie	Pose d'un nouveau carrelage et nouvelle peinture dans le local « épicerie », installation d'un évier inox afin d'accueillir le nouvel exploitant dans les meilleures conditions.

353	**Bâtiment Christinet II**
Communs	Mise en place de nouveaux Gateways pour permettre l'installation des futurs cylindres électroniques.
	Automatisation de la porte d'entrée côté lac du bâtiment Christinet afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite.
Crèche	Des travaux de mise en conformité à la suite des demandes de l'OFCO ont été réalisés dans les locaux.
Logements prot.	Le bâtiment Christinet II compte un total de 9 appartements initialement destinés à accueillir des résidents devant bénéficier de prestations d'encadrement médico-social. Quatre sont occupés par la crèche et cinq ont gardé leur destination première. Sur ces cinq appartements destinés aux seniors, seuls deux sont occupés.
	Les cylindres des portes des appartements ont été remplacés par des cylindres électroniques.
354	**Salle des Cimes**
Cimes	Finalisation de l'installation de sonorisation de la scène.
	Installation d'une sonorisation dans le hall d'entrée.
	Mise en place d'un système permettant de gérer le son dans l'ensemble de la salle des Cimes.
Local à engins	Traçage au sol de la position des engins pour faciliter le rangement du local.

Travaux

410	**Service Technique**
	Le service Technique a traité 60 dossiers en 2025 dont:
68a RLATC	22 autorisations simples ont été délivrées par la Municipalité telle que définie à l'article 68a RLATC.
68c RLATC	4 dossiers ont été délivrés selon les projets dispensés d'enquête publique tel que défini à l'article 68c RLATC.
Enq. simplifiées	8 dossiers ont été délivrés nécessitant uniquement une enquête simplifiée tel que défini à l'article 72d RLATC.
Enq. ordinaires	26 dossiers ont fait l'objet d'une enquête ordinaire.
Permis de constr.	12 permis de construire ont été délivrés.
Permis d'habiter	5 permis d'habiter ont été délivrés.
Bureau technique	Séance de conciliation à la préfecture avec STI Nyon pour une facture indue d'environ 8'000.-.
	La commune travaille actuellement avec deux bureaux techniques : S. Barbaud & E. Antonelli et le bureau BBHN SA.
Pratiques const.	Création de quatre pratiques constantes pour la police des constructions.
420	**Urbanisme**
PACom	PACom revu par la commission municipale d'urbanisme. Le dossier a été déposé pour un complément à l'examen préalable à la DGTL (Dépôt complémentaire préalable).
ZAL	La SRGZA reconnait le besoin d'une zone d'activités intercommunale. Plusieurs options ont été étudiées avec la commune de Marchissy. Les discussions sont en cours.
430	**Routes**
Trottoirs	Curtils : les oppositions au projet sur la partie est ont été levées par Conseil Communal et le dossier est en cours auprès de la DGMR depuis le 29 septembre 2025 dans l'attente de leur autorisation.

	Vy Neuve : l'idée de lier le projet au projet d'adduction a été abandonné compte tenu de son envergure.
Patr. scolaires	35 patrouilleurs assurent cette tâche citoyenne. Nous avons réhabilité en avril 2025 la fonction de surveillant aux arrêts de bus du fait des problèmes de comportement et de sécurité.
	Une réunion avec des parents d'élèves, la police, l'entreprise Car Postal, l'AISE et la commune a eu lieu afin de traiter de cette problématique.
Routes	Entretien léger des routes et réfection de regards.
	Le pont de la route de Bassins a été élargi par le canton sans demande préalable à la commune.
Eclairage public	Avancement du projet de mise à jour de l'éclairage public et dépôt du préavis.
Assoc. Amburnex	L'association des propriétaires de la Combe des Amburnex a fait sa réunion annuelle.
440	**Cimetières, parcs et fontaines**
Cimetière	Report du projet d'engazonnement.
450	**Centre de tri des déchets**
Centre	Installation d'une tente pour stocker et protéger les déchets électroniques.
	Ajout d'une benne collectrice pour les gros appareils ménagers spéciaux.
Moloks	Obligation, suite à une décision de justice, de supprimer les moloks et poubelles à biodéchets du chemin Champ Marion.
SADEC	Rapport de gestion www.sadec.ch
451	**Déchets spéciaux**
	Rien à signaler.
460	**Égouts, épuration**
Séparatif privé	La campagne annuelle de contrôle des conduites privées n'a pas révélé de problèmes majeurs. La transmission des demandes de mise en conformité n'a toutefois pas pu être réalisée en 2025, leur traitement restant cumulé à celui des années précédentes 2023 et 2024. Un travail de remise de cette tâche à l'administration est en cours.
Entretien	Curage annuel des canalisations dans les quartiers Devant Le Vaud, La Tatte, Les Jordils.
	Passage de caméra dans les conduites du quartier des Jordils relevant des défauts majeurs.
	Les travaux de réhabilitations prévus en 2025 n'ont pas eu lieu. Un travail de remise de cette tâche à l'administration est en cours.
APEC	Début de la construction de la future STEP sise au Lavasson sur la commune de Gland.
	Participation des délégués municipaux aux assemblées générales. Rapport de gestion www.apec-gland.ch
470	**Cours d'eau et rives**
Torne	Débordements réguliers de La Torne et inondations des parcelles avoisinantes. Une cinquantaine de sacs de sable ont été installés comme mesure temporaire pour réduire les débordements. La mise en conformité d'aménagements illicites en bord du cours d'eau a été demandée aux propriétaires concernées.
	Une pré-étude de renaturation de la Torne est en cours.

Instruction publique et cultes

510	**Enseignement primaire**
	104 élèves Vaulis sont inscrits dans les classes de 1P à 8P
	Le site scolaire de Le Vaud accueille 226 élèves des classes 5P à 8P, sur un total de 1'101 sur l'ensemble du groupement tout cycle confondu.
AISE	Le comité de direction envisage toujours le rehaussement du bâtiment Eole, propriété de l'AISE, pour répondre aux besoins supplémentaires en locaux sur le site de Le Vaud.
	Rapport de gestion www.aise-vd.ch
511	**Cantine scolaire**
Fréquentation	Jusqu'à 90 enfants accueillis quotidiennement, pour une moyenne annuelle de 75 par jour.
Label	Le label Fourchette Verte est appliqué à la cantine.
Prestataire	Le prestataire de repas a changé à la rentrée de septembre.
520	**Enseignement secondaire**
	44 élèves Vaulis sont inscrits dans les classes de 9S à 11S
540	**Orientation professionnelle**
	Rien à signaler.
560	**Service dentaire**
Fréquentation	136 enfants vaulis ont bénéficié d'un contrôle auprès de la caravane dentaire, 5 enfants y ont été soignés par la suite.
580	**Temple et cultes**
	Rien à signaler.

Police

610	**Corps de police**
Interventions	30 événements sur le territoire vauli.
Plaintes	La Municipalité n'a pas déposé de plainte.
Ordon. pénales	Aucune ordonnance pénale n'a été rendue.
Facture policière	Le projet de décompte final de la facture policière est de CHF 208'360.- sans changement fondamental par rapport à l'année dernière.
630	**Police sanitaire**
Biodiversité	Intensification de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes le long des routes communales par la voirie.
	Structuration de l'identification des nids de chenilles processionnaires et de l'annonce aux propriétaires.
	La Municipalité a décidé de prendre en charge les coûts relatifs à la destruction de nids de frelons asiatiques chez les particuliers.
	Le Vaud fait partie de la zone tampon concernée par la problématique du scarabée japonais. Des règles concernant le déplacement de terre et de compost ont été mises en place par le canton.
640	**Service des inhumations**
	6 personnes sont décédées sur le territoire vauli. 1 inhumation a eu lieu.

650	**SDIS Gland – Serine**
Interventions	116 interventions sur zone. 7 interventions à Le Vaud. Relogement temporaire d'une famille vaulie à la suite de l'incendie de leur maison. Participation du délégué municipal aux assemblées générales. Rapport de gestion www.sdisglandserine.ch
Facture SDIS	Le montant arrondi de la facture du SDIS est de CHF 36'400.-. Ce montant est inférieur à celui mis au budget grâce à la bonne gestion des comptes du SDIS Gland-Serine.
Equipement	Achat d'un nouveau véhicule au DAP Serine équipé pour les feux de forêt
655	**Caserne Le Vaud**
	Rien à signaler.
660	**ORPC**
	Le montant arrondi de la facture ORPC est de CHF 31'900.-. Participation du délégué municipal aux assemblées générales. Rapport de gestion www.orpc-nyon.ch.

Sécurité sociale

710	**Service social**
Crèche – UAPE	Plus de 99'000 heures d'accueil comptabilisées en 2025 dans les structures d'accueil. Maintien de l'offre avec 37 places d'accueil préscolaire et 36 places d'accueil parascolaire pour un total de 102 enfants accueillis.
RAT	90 enfants Vaulis sont accueillis au sein des structures du réseau dont 34 en préscolaire et 56 en parascolaire. Participation du délégué municipal aux assemblées générales. Rapport de gestion www.reseautoblerones.ch/organisation
TSP	La mission de travailleuse sociale en milieu scolaire relève de l'AISE. Des interventions régulières et nombreuses ont eu lieu sur le territoire communal.
Sport Libre	Animation de la saison 2025–2026 par la travailleuse sociale de proximité à charge de l'AISE. La prestation a été annualisée sur la commune de Le Vaud qui offre l'accès à la salle.
Sortie des Aînés	51 participants ont pu profiter de la visite du fort de Chillon.
Activités des jeudis	Mise en place de rencontres créatives pour les seniors des communes de Le Vaud, Burtigny, Bassins et Saint-George deux jeudis par mois à Le Vaud en partenariat avec deux art-thérapeutes. Ces ateliers rencontrent un franc succès avec une dizaine de participants, en moyenne, par session. L'accès à la salle est offert par Le Vaud. Les frais d'encadrement sont répartis sur toutes les communes conventionnées.
ARAS	Le délégué municipal n'a pas participé aux assemblées générales. Rapport de gestion www.arasnyon.ch
Fondation La Côte	Le délégué municipal n'a pas participé aux assemblées générales. Rapport de gestion www.cmslacote.ch
720	**Prévoyance sociale**
Facture sociale	Le projet de décompte provisoire de la facture sociale se monte à un montant de CHF 1'337'760.- en augmentation de CHF 195'384.- par rapport à 2024. Le recours groupé contre le mode de financement de la facture sociale dont Le Vaud fait partie a été rejeté par le tribunal fédéral. Une action pour récupérer des intérêts moratoires sur les montants des factures jugées illégales est en cours.

Services industriels

810	**Service des eaux**
Consommation	125'000 m^3 d'eau ont été distribués. 87'000 m^3 d'eau ont été facturés.
Analyses	Quatre campagnes d'analyses ont été réalisées. Les résultats confirment la bonne qualité sanitaire de l'eau distribuée. La surveillance renforcée de notre ressource polluée par le chlorothalonil confirme la stabilité de cette pollution.
Fuites	Deux fuites distinctes ont été constatées et réparées sur le réseau communal. La reprise du réseau privé par la Commune n'est plus envisagée. La priorité porte désormais sur la recherche de fuites sur l'ensemble du réseau, y compris sur les parties privées.
Réservoirs	Rien à signaler.
Vannes	L'entretien et le relevé GPS des vannes communales se poursuivent.
Adduction	À la suite de l'acceptation par le Conseil communal du préavis relatif à la première phase de mise à niveau de l'adduction d'eau potable, l'étude a été menée. Celle-ci a permis de préciser les interventions nécessaires et d'établir le préavis de réalisation présenté au Conseil communal. En cas d'acceptation les travaux sont prévus en 2026.
Compteurs	Le constat posé en 2024 concernant l'absence d'entretien des compteurs communaux loués aux particuliers demeure d'actualité. Ceux-ci continuent d'être remplacés principalement en cas de défectuosité avérée, avec les risques déjà identifiés en matière de fiabilité du relevé et d'exactitude de la facturation des volumes consommés. Afin de répondre à cette situation, une modernisation progressive du parc existant, visant à fiabiliser le suivi des consommations et à simplifier les opérations de relevé, devra être menée.
Bouclage	Le bouclage du réseau d'eau au niveau du chemin des Grillons a une nouvelle fois été reporté.

Acronymes

AdCV	Association des Communes Vaudoises
AGFORS	Groupement Forestier de la Serine
AISE	Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade
APEC	Association Intercommunale pour l'Epuration des eaux usées de la Côte
ARAS	Association Régionale pour l'Action Sociale
CH	Contrôle des Habitants
DAP	Détachement d'APpui
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
DISREN	Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région de Nyon
EPT	Equivalent Plein Temps
MCH2	Modèle Comptable Harmonisé de deuxième génération
OFCO	Office Fédéral de la Consommation
ORPC	Organisation Régionale de la Protection Civile
PACom	Plan d'Affectation Communal
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura Vaudois
POCAMA	POrtail CAtonal des MAnifestations
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones
RLATC	Règlement sur la Loi sur l'Aménagement du Territoire Cantonal
SADEC	Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours
SRGZA	Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités
STEP	Station d'Épuration
STI	Service Technique Intercommunal
TSP	Travailleur Social de Proximité
UAPE	Unité d'Accueil Pour Écoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises
ZAL	Zone d'Activités Locale

Conclusions

L'année 2025 marque l'aboutissement concret d'efforts engagés dès le début de la législature.

La Municipalité espérait atteindre ce degré de structuration en 2024 et a cherché, durant plusieurs années, à accompagner cette évolution avec les ressources existantes. L'ampleur des écarts à combler, le retard accumulé dans plusieurs domaines et la nécessité de maintenir les prestations à la population ont toutefois rendu cette transition longue, difficile et particulièrement éprouvante.

La Municipalité a dû faire face à ces difficultés avec ténacité, en gardant pour objectif l'intérêt de la collectivité et le rétablissement d'un service durablement fiable à la population. Les efforts entrepris durant ces années ont ainsi finalement pu produire leurs effets.

L'année 2025 a constitué la période la plus exigeante de ce processus, mais également celle de son aboutissement. Avec le recul la Municipalité mesure l'ampleur du chantier accompli.

La Commune dispose désormais d'un socle assaini et plus robuste. Ce socle n'est toutefois pas un point final. Il doit être consolidé et stabilisé en 2026, afin que l'administration repose des systèmes, des procédures, et des responsabilités claires plutôt que sur des équilibres branlants de personnalités.

Cette orientation ne diminue en rien la place du savoir-faire. Une administration solide exige des professionnels compétents. Elle suppose toutefois de refuser que la qualité du service public dépende d'héroïsmes individuels ou d'arrangements informels.

La Municipalité entend ainsi laisser, à ceux qui prendront le relais, une organisation transmissible à la hauteur des attentes de la population et des obligations d'une collectivité publique.

Nous profitons de ces conclusions pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui, par leurs actions ou leur soutien, ont permis cette transition bénéfique à Le Vaud.

Le Vaud, le 9 juin 2026/10.03/SP- asr

Pour la Municipalité de Le Vaud

Le Syndic — La Secrétaire

S. Perrenoud — A. Stroot Ramadan